



100^e numéro de votre lettre d'information Le Mag Ardenne Métropole

www.ardenne-metropole.fr / N° 100 - février 2026

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Iilly
Issancourt-et-Rumel
Lumes
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Toursne
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Une eau pure

Entre autres domaines de compétence, Ardenne Métropole assure la distribution de l'eau potable dans chacun de nos foyers. Puis le traitement des « eaux usées » que chacun de nous évacue lorsqu'il prend une douche ou fait tourner son lave-linge. Ce qui représente chaque année près de 6 millions de mètres cubes, soit l'équivalent de 2 500 bassins olympiques.

Mais au-delà de la quantité de l'eau que nous livrons, sa qualité est bien évidemment primordiale. Elle l'est d'autant plus que l'accès à l'eau potable, qui paraissait constituer une évidence il y a encore 20 ou 30 ans, devient chaque jour plus problématique. Nous en avons eu la douloureuse démonstration il y a quelques mois chez nos voisins et amis des Portes du Luxembourg, avec une eau parfois impropre à la consommation.

Fort heureusement, il n'en est pas de même sur le territoire d'Ardenne Métropole. Une raison simple à cela : l'eau que nous proposons provient d'une centaine de stations de pompage ; or même si les contrôles se multiplient (plus de 1 500 par an !), seules deux de nos sources, ne fournissant au total pas plus d'un centième de l'eau que nous consommons, ont été temporairement montrées du doigt ces dernières années. Ce qui revient à dire que 99 % de l'eau fournie par l'agglo à ses usagers est d'excellente qualité.

Quant aux deux sources en question, situées à Villers-sur Bar et Sapogne, la qualité de leur eau a très probablement été dégradée en raison d'activités agricoles anciennes peu ou mal encadrées. Avec l'appui de la Chambre d'agriculture, nous travaillons avec les agriculteurs locaux pour y remédier. Et bien évidemment, en parallèle, l'agglo va continuer à tout mettre en œuvre pour assurer à ses usagers une qualité d'eau toujours irréprochable.

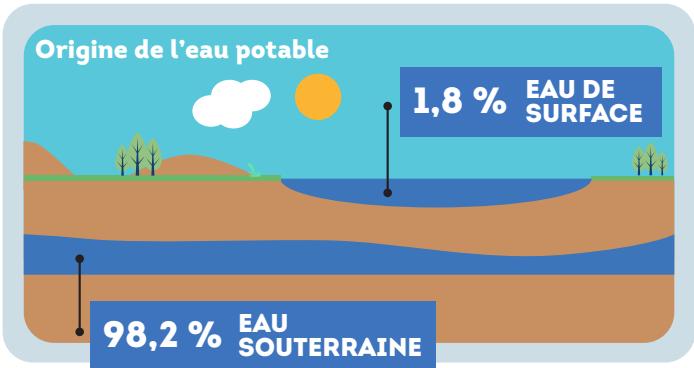
Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières
Président d'Ardenne Métropole

Eau potable : ça coule de source !

Qu'on se le dise : la qualité de l'eau qui coule de nos robinets est excellente. Ce qui n'empêche pas Ardenne Métropole d'engager de multiples actions pour continuer à fournir à ses abonnés une eau toujours irréprochable.

C'est au printemps 2024 que le mot « Pfas » a fait une entrée remarquée dans la version en ligne du dictionnaire Larousse. Autant dire qu'avant 2023, seule une petite minorité de scientifiques soupçonnait l'existence de ces « per and polyfluoroalkyl substances », ou « polluants éternels » en bon français. Leur existence, mais également la menace qu'ils représentent pour notre santé (voir encadré « Vous avez dit Pfas ? »).

Du côté d'Ardenne Métropole, cette menace est prise au sérieux, mais sans affolement. Depuis le 1^{er} janvier 2026 en effet, l'Agence régionale de santé (ARS), qui contrôle la qualité sanitaire de l'eau que nous buvons, a inclus ces polluants éternels dans la liste des substances à rechercher systématiquement lors de chacun de ses prélèvements. Mais il lui arrivait déjà de le faire auparavant, même si ce n'était que de manière plus aléatoire. Et les résultats sont là : chaque année, l'ARS procède à plus de 1.500 analyses d'eau potable sur le territoire communautaire (1.739 en 2024). Or si quelques problèmes mineurs et occasionnels ont parfois été relevés, aucun de ces polluants n'a jamais été détecté.



Mais histoire de parer à toute éventualité, l'agglo a décidé de mettre en place un plan d'actions destiné à toujours mieux préserver la qualité de nos nappes phréatiques. Ce qui passe entre autres par une sensibilisation des habitants du territoire, sous la forme d'explos explicatives ou de communications écrites. Le but, démontrer que certains comportements parfois jugés anodins peuvent, compte tenu de leur multiplication, avoir un effet néfaste sur la qualité de nos sources. C'est par exemple le cas des mégots abandonnés négligemment sur le trottoir ou des médicaments périmés jetés dans un lavabo : confiez ces derniers à votre pharmacien.

Protéger les sources

Autre enjeu, la protection de nos stations de captage. En collaboration avec la Chambre d'agriculture, l'agglo met en place des ateliers destinés à informer nos agriculteurs des dispositifs existants pour mieux gérer l'utilisation des produits phytosanitaires. De manière concrète, Ardenne Métropole propose également des échanges de parcelles, ce qui lui permet de devenir propriétaire de terres agricoles proches des zones de captage, ou de nouveaux lieux de stockage du fumier, éloignés des sources.

De la même manière, Ardenne Métropole a pris contact avec les industriels du territoire dont l'activité est susceptible de générer une pollution des eaux, avec à la clé une analyse des risques et la mise en place, si besoin, d'actions correctives. Dernier exemple des nombreux outils inclus dans ce plan d'actions, l'installation à Sedan, avant l'été, d'un filet destiné à retenir les détritus charriés en cas de fortes pluies vers les déversoirs d'orage. Si cette expérimentation s'avère concluante, elle sera étendue à d'autres déversoirs de l'agglo.



À vous de jouer !

Les rares problèmes en question ont été causés soit par la présence de bactéries, soit par celle de traces de nitrate ou de métabolites à des concentrations qui n'impactent pas la santé, ces derniers cas provenant essentiellement d'épandages agricoles. Dans le premier cas, le remède est simple, puisqu'une surchlororation de l'eau suffit à éliminer les bactéries indésirables. Dans le deuxième cas, Ardenne Métropole peut compter sur la bagatelle de 95 stations de pompage réparties sur l'ensemble de son territoire et d'un réseau de livraison interconnecté pour laisser au repos la source dont l'eau est temporairement jugée impropre à la consommation.



TON TITRE... TU VALIDERAS !

FRAUDER A UN PRIX

70€





Vous avez dit Pfas ?

Depuis sa sédentarisation, il y a environ 10.000 ans, l'homme s'est toujours préoccupé de la qualité de l'eau dans laquelle il puisait pour s'abreuver. Ce qui l'a parfois conduit à créer des ouvrages spectaculaires, comme cet aqueduc de plus de 50 km serpentant à travers la garrigue pour alimenter la ville romaine de Nîmes, et dont le majestueux pont du Gard ne constitue qu'une petite partie : l'eau y circulait par gravité, grâce à une pente constante inférieure à 25 cm par km...

Mais pour revenir à l'époque actuelle, jusqu'au début des années 2020, dans nos contrées, hormis parfois une eau trouble après un orage, le principal problème provenant de nos robinets était dû à l'éventuelle présence de bactéries ou de nitrates, ces derniers liés à l'activité agricole. Mais ça, c'était avant...

Aujourd'hui, nous devons en effet surveiller également les Pfas. Selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), il s'agit de « substances chimiques largement utilisées depuis les années 1950 dans diverses applications industrielles et produits de consommation courante : textiles, emballages alimentaires, mousse anti-incendie, gaz réfrigérants, revêtements antiadhésifs, cosmétiques, dispositifs médicaux, produits phytopharmaceutiques... »

Problème principal, « ils ont comme point commun d'être persistants dans l'environnement en raison de la solidité des liaisons carbone-fluor qu'ils contiennent. » D'où leur nom, un poil angoissant, de « polluants éternels ». Et l'Anses précise qu'ils peuvent provoquer des effets néfastes sur le corps humain : « augmentation du taux de cholestérol, cancers, effets sur la fertilité et le développement du fœtus, sur le foie, sur les reins, etc. Ils sont également suspectés d'interférer avec le système endocrinien (thyroïde) et immunitaire. »

Chiffres clés du service

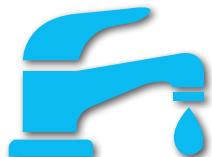
- ◆ 49 247 abonnés sur le territoire
- ◆ 2,52 habitants / abonnement
- ◆ 120,7 m³ / foyer / an
- ◆ 131,2 litres / jour / habitant
- ◆ 1.346 km de réseau



Consommation moyenne par an et par foyer

120 m³

FRANCE



ARDENNE MÉTROPOLE

Consommation moyenne par an et par foyer
(domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés)

120,7 m³

Une consommation en nette baisse

Les compteurs sont formels : à l'échelle de l'agglo, la consommation d'eau potable diminue ces dernières années, et de manière sensible. En 2021, Ardenne Métropole a fourni 7 millions de m³ à ses abonnés, contre 5,8 millions en 2024, soit une baisse de consommation approchant les 17 %. Deux explications principales : d'une part la multiplication des systèmes de récupération des eaux de pluie, d'autre part une prise de conscience collective qui nous conduit à économiser l'eau, que ce soit en espaçant l'arrosage de la pelouse ou en fermant le robinet du lavabo lorsque nous jouons de la brosse à dents.

NOUVEAU



Mon espace EAU



- suivre ma consommation
- consulter et payer mes factures
- gérer mon contrat
- transmettre un document
- prendre un rendez-vous
- suivre mes démarches

<https://ardenne-metropole.fr/mon-espace-eau/>

Service eau & assainissement

@ facturation@ardenne-metropole.fr www.ardenne-metropole.fr [f](https://www.facebook.com/ardenne.metropole) [i](https://www.instagram.com/ardenne_metropole/) [@](https://www.twitter.com/ardenne_metropole) [n](https://www.linkedin.com/company/ardenne-metropole/)



NOM DE ZEUS...VALIDE TON TITRE !

FRAUDER A UN PRIX

70€



LE MAG N°100

Lancée en janvier 2016, la lettre d'information Le Mag Ardenne Métropole fête en ce mois le février 2026 sa 100^e parution. Vous y retrouvez les grands projets portés par l'agglo mais aussi l'actualité de ses équipements et de ses ser-

vices. En parallèle et pour toujours mieux vous informer, le site internet et les réseaux sociaux d'Ardenne Métropole présentent les actions de la communauté d'agglomération. Vous êtes notamment 11 783 à nous suivre sur Facebook !

Depuis la création de l'agglo en 2014, d'autres outils se sont développés sur le web, pour faciliter la communication et les échanges avec les usagers. Sites, réseaux sociaux, applications... pour plus de proximité et simplifier vos démarches.



The website features a large '2026' graphic with the text 'UN AVENIR À CONSTRUIRE ENSEMBLE' above it. Below the graphic are sections for 'Publication', 'A propos', 'Médiathèques', 'Avis', 'Bolis', 'Photos', and 'Plus'. A sidebar on the right includes links for 'À la une', 'Ardenne Métropole', 'COLLECTE DES DÉCHETS', 'COLLECTE DES BOUTEILLES', 'CALENDRIERS 2024', and 'Ardenne Métropole appelle vos idées'.

MÉDIATHÈQUES

sam. 7 fév. 15 h 30
Cinémioces CMz Porte Neuve - *Mirai, ma petite sœur* de H. Mamoru 1 h 38, dès 7 ans.

mer. 11 fév. 19 h 30 **Séance en court(s)** - CMz Voyelles avec la Pellicule Ensorcelée Thème : En voiture !

mer. 18 fév. 14 h **Grand jeu** CMz Sedan G. Delaw - *Le monde de la nuit* - Dès 6 ans.

sam. 21 fév. 14 h **Tournoi jeu vidéo** - CMz Voyelles *Naruto x Boruto : Ultimate Ninja Storm Connection* Dès 12 ans.

mar. 24 fév. **Yoga** CMz Voyelles - En duo parent / enfant avec Caroline Breda
➤ 14 h 30 : 7 à 9 ans (1 h)
➤ 15 h 45 : 3 à 6 ans (45')

mer. 25 fév. - **Atelier dessin** avec l'illustratrice Clotilde Perrin. Dès 6 ans :
➤ 10 h Sedan G. Delaw
➤ 14 h CMz Voyelles + visite de l'expo avec C. Perrin.

sam. 28 fév. 14 h 30
Atelier boules à semer CMz Ronde Couture *Des graines pour Mamie, de l'amour à semer*. Dès 7 ans.

sur inscription

mediatheques.ardenne-metropole.fr  

CONSERVATOIRE

Concert de restitution
sam. 7 fév. 18 h - CMz conservatoire - Autour de Claude Arrieu : piano, orgue, chant

Concert dim. 8 fév. 16 h CMz conservatoire - Sur des mélodies de Claude Arrieu - Chant, Piano



Audition de classe
mar. 10 fév. 17 h 30 - CMz conservatoire - Violoncelle et contrebasse

Mise en oreilles **mar. 10 fév.** 19 h 45 - Sedan Amphithéâtre PMFrance - Musiques espagnoles - Accordéons et claviers arrangeurs

Auditions à la quarte 18 h CMz conservatoire Patchwork musical
mer. 11 et ven. 13 fév.

Audition de classe **sam. 14 fév.** 16 h 30 - CMz conservatoire - Clavecin

Apéritif musical **mar. 3 mars** 19 h 15 - CMz TCM foyer - Les grandes compositrices à l'honneur

Concert printanier **mer. 4 mars** 18 h - CMz TCM

Concert **ven. 6 mars** 20 h 30 CMz conservatoire Christophe Monniot quartet

crd@ardenne-metropole.fr   www.ardenne-metropole.fr

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Sedan

Centre aquatique  f

“période scolaire” jusqu'au 15 fév.

“vacances scolaires” 16 fév. > 1^{er} mars

Après-midi récréatif mer. 18 fév. 14 h 30 > 16 h 30

Charleville-Mézières

Piscine Ronde Couture 

“période scolaire” jusqu'au 15 fév.

Fermée exceptionnellement 9-10-11 fév. (formation interne)

Fermée 16 fév. > 1^{er} mars

equipementsludiques.ardenne-metropole.fr / billetterie.ardenne-metropole.fr

Charleville-Mézières

Centre aquatique Bernard Albin  f

“période scolaire” jusqu'au 15 fév.

“vacances scolaires” 16 fév. > 1^{er} mars

Après-midi récréatifs **mer. 18 et 25 fév.** 14 h > 17 h

Cours aisance aquatique

lun. mar. jeu. ven. - du 16 au 20 et du 23 au 27 fév. 16 h 30 > 17 h

Cours perfectionnement loisir

lun. mar. jeu. ven. - du 16 au 20 et du 23 au 27 fév. de 15 h 15 à 16 h

Patinoire Elena Issatchenko  f

“période scolaire” jusqu'au 15 fév.

Sélection championnats de France des Clubs sam. 7 et dim. 8 fév. org. CMSG

“vacances scolaires” 16 fév. > 1^{er} mars



The website features a large 'SAM. 7 FÉVRIER' graphic with '9H >17H' and 'Venez découvrir notre CAMPUS !'. Below this are sections for '...portes ouvertes - visites guidées - démonstrations...' and 'Campus Sup Ardenne - Charleville-Mézières'. The page includes a footer with various logos.